

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

3 crédits	30.0 h	Q1 et Q2
-----------	--------	----------

Enseignants	Bragard Claude (coordinateur(trice)) ;Legrève Anne ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	L'enseignement vise surtout à développer chez l'étudiant l'esprit de synthèse ou d'intégration des disciplines acquises ainsi que son sens critique et de réflexion, sur base de sujets d'actualité en défense des végétaux. Le cours est organisé de manière à permettre aux étudiants de comprendre la manière dont on communique au niveau de la discipline " défense des végétaux ", tant sur le plan scientifique et sur celui de la vulgarisation. Ainsi, les étudiants sont invités à participer à des conférences ou présentations, à écouter des orateurs extérieurs invités sur un thème et finalement à s'exprimer eux-mêmes sur un ou plusieurs thèmes de leur choix. Ils sont aussi amenés à participer, poser des questions et construire des réponses logiques et argumentées. Enfin, une excursion à l'étranger de 2 à 3 jours est organisée dans le cadre du cours afin de plonger l'étudiant dans cette spécialité, de le confronter aux différents acteurs de la profession mais aussi de stimuler son intérêt, sa motivation et son esprit critique.
Acquis d'apprentissage	<p>a. <u>Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme)</u> 1.1 à 1.5 ; 2.1 à 2.5; 3.1 à 3.9 ; 4.1 à 4.7 ;5.1 à 5.9, 6.1 à 6.9 ; 7.1 à 7.5 ; 8.1 à 8.6</p> <p>b. <u>Formulation spécifique pour cette activité des AA du programme (maximum 10)</u></p> <p>L'atelier de protection des plantes vise à développer l'esprit de synthèse ou d'intégration des disciplines liées à la défense des végétaux, ainsi que le sens critique et de réflexion dans ces domaines. Au terme du cours, l'étudiant doit être capable :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) d'être opérationnel dans des domaines particuliers qui touchent à la santé du végétal ; 2) d'y développer une capacité d'analyse structurée ; 3) de prendre une position argumentée sur un thème de la discipline, et pouvoir la défendre. <p>Le cours vise en outre à développer des aptitudes de prise de parole et de présentations en public.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'évaluation des AA est basée sur la participation des étudiants aux activités du cours, la présentation et la défense d'un séminaire ainsi que sur base d'un examen oral.
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Activité en présentiel, participation à conférences, visites organisées, préparation et présentation d'un séminaire
Ressources en ligne	Moodle
Bibliographie	Portefeuille de lectures déterminé avec les étudiants, ouvrages de références dans le domaine de la pathologie végétale
Autres infos	Ce cours peut être donné en anglais.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] : bioingénieur en sciences agronomiques	BIRA2M	3		